



Registre de blessures légères

Définition : Toute blessure au travail ou maladie professionnelle autre qu'une blessure entraînant une invalidité, qui peut faire l'objet de premiers soins ou d'un traitement médical.

Date de l'événement :
Nom et numéro de l'employé :
Nom du gestionnaire :
Fonction au moment de l'accident :
Région ou localité de l'employé :
Endroit où s'est produit l'événement :
Témoin de l'événement :
Conditions météorologiques :

En quoi consistait le travail au moment de la blessure ou maladie?
.....

Brève description de l'accident ou de l'exposition qui a causé la blessure ou maladie?
.....

Cause directe de la blessure ou de la maladie?
.....

Conséquences de la blessure ou maladie (coupure, fracture, ecchymose, entorse...)?
.....

Soins médicaux

Premier soin :
Partie du corps atteinte :
Nom du médecin consulté :
Nom de l'établissement :

Mesures correctives et recommandations :
.....

Signature de l'employé

Signature du gestionnaire

Date

Date